

# Actualités Presse - Commune de Coatréven - Avril 2022

COATREVEN

## CONSEIL. « Il faut gérer l'économie dans tous les domaines »

Jeudi le maire, Yves Le Rolland, a d'abord présenté les décisions prises par ses soins en tant que maire dans le cadre de la délégation consentie au maire. Il a fallu ainsi en février procéder à des réparations sur le tracteur, travaux réalisés par l'entreprise Touboulic pour un coût de 1306,81 € TTC. Autre nécessité également, la remise en service de la volée 1 à l'église St Pierre. L'entreprise Macé est intervenue en ce sens, coût: 1590,60 € TTC. Enfin, il devait nécessaire d'acquérir une ondeuse, c'est chose faite pour 977,29 € TTC auprès de Tregor notoculture.

### Subventions 2022

En amont du vote du budget 2022, le conseil municipal a procédé au vote des subventions. Elles se répartissent ainsi, d'après: 50 €, Domicile action Tregor; 20 €, Fnaca comité du Tregor; 40 €, VMEH; 20 €, AC Tregor; 20 €, Hôpital de Trestel; 0 € pour aider à l'acquisition d'une table de rééducation, PA: 20 €, centre alimentaire du Tregor; 20 €, Ti ma Zud coz: 0 €, comice agricole du canton de Tréguier; 175 €, club du 9e siècle; 320 €, ES Rudouen; 1 022 €, comité des fêtes; 00 €, association pour l'église St Pierre; 50 €, soit un total de 2 147 € pour les associations. Concernant les écoles, 9 13,11 € sont attribués à l'école Notre-Dame, à Kermaria-Sulard pour 15 élèves de Coatréven, 75,35 € à l'école de Langoat

pour un élève et 453,19 € pour un élève handicapé, en classe Ulis à Lannion. Concernant les sorties ou séjours scolaires, 15 € seront attribués pour une sortie pédagogique et 46 € pour une classe de neige, de découverte ou séjour à l'étranger.

### Demande de subventions DETR et DSIL

Une subvention DETR va être sollicitée pour la construction de la Halle, place des Bosquets. Un budget prévisionnel a été effectué par l'architecte. Si la demande de subvention a été effectuée en février, il est nécessaire d'y joindre la délibération du conseil municipal. Accord de celui-ci. Cette halle couverte pourra abriter des allées de boules, elle pourra être utilisée pour des manifestations. Le plan de financement prévisionnel est le suivant, 161 473 € de dépenses équilibrées par des recettes émanant de diverses subventions et d'un emprunt. Quant à la subvention DSIL, dotation de soutien à l'investissement local, elle peut être obtenue dans le cadre de travaux pour des économies d'énergie et d'eau. L'ancien piano à gaz sera remplacé par des plaques à induction, le gaz sera supprimé, les néons par des dalles LED, le mobilier de la cantine sera modernisé pour une mise en conformité. Pour tous ces travaux d'un montant estimé à 24 839,11 €, une subvention DSIL sera sollicitée, 50% du montant HT des travaux.

### Demande d'emprunt

Afin d'achever les travaux d'aménagement du bourg, il convient de contracter un emprunt de 300 000 €. Le conseil municipal a opté pour la proposition la mieux disante, auprès du CMB, pour un taux fixe à 1,25%.

### Convention de mutualisation

Une réflexion s'engage entre les 4 communes qui forment le Rudouen afin d'élaborer une convention de mutualisation de moyens matériels et de personnel. Cette convention sera ensuite soumise à l'approbation des élus avant toute décision.

### Compte administratif 2021

En fonctionnement, les dépenses et les recettes sont respectivement de 296 419,70 € et de 396 354,79 €, soit un excédent de 99 934,79 €. Concernant la section investissement, les dépenses se chiffrent à 452 073,92 € et les recettes à 261 747,76 €, soit un déficit de 192 326,06 €. Tenant compte de l'excédent de 2020 reporté, 324 386,56 €, l'excédent de clôture est de 132 060,50 €. L'affectation du résultat d'exploitation est le suivant, l'excédent de fonctionnement est reporté au budget de fonctionnement 2022.

### Budget primitif 2022

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibreront à 452

584,79 €, en investissement la balance est de 955 506,50 €. En fonctionnement, le prix de l'énergie impacte le budget, souligne le maire. Parmi les différents projets d'investissement, citons des travaux à l'école pour 19 100 €, sur l'éclairage public, l'achat de matériel pour l'agent communal, l'acquisition de terrain à des fins de lotissement, de l'équipement pour la salle polyvalente, l'atelier communal qui est désormais opérationnel, l'aménagement du bourg, 563 500 €, un reste à réaliser sur l'église, etc... Diverses subventions, un emprunt et de l'excédent reporté viennent équilibrer le budget.

« Le projet de rénovation de l'église, dû à la mini-tornade, a été un gros challenge pour nous », tient à préciser Yves Le Rolland, beaucoup de travail, de réunions, etc... « Cela valait le coup, c'est un beau patrimoine que nous laisserons aux générations futures. Quant au budget, on se doit de rester serein face à la conjoncture. Nous devons gérer à l'économie dans tous les domaines. »

En bref. Un avenant à la gestion des eaux pluviales sera signé avec LTC. Le conseil municipal a approuvé la partie dérogatoire du rapport de la CLECT. Par ailleurs, le conseil municipal apporte son soutien à l'Ukraine. Une boîte à idées sera mise à disposition pour recueillir anonymement les suggestions des habitants.

LE TRÉGOR  
JEUDI 7 AVRIL 2022  
actu.fr/le-tregor